

Commune de GAUDREVILLE-LA-RIVIERE

FLASH'INFOS



mars à mai 2008

Creation : Christiane DUCHEMIN

Le Mot du Maire

Chers administrés et amis,

Vous avez le 9 mars dernier, lors des élections municipales, porté à une très large majorité vos suffrages sur tous les candidats de la liste « Bien vivre à Gaudreville » que j'ai eu l'honneur de conduire, je tiens à vous en remercier. Nous partageons cette marque de confiance avec notre ancien Maire, Jean-Claude DEBAIN, à qui je rends hommage pour le travail effectué depuis 1995.

Jean-Claude a, en effet, beaucoup œuvré dans l'intérêt collectif de la commune et on ne compte plus les réalisations qui ont vu le jour au cours de ses deux mandats. Je pense en particulier à la construction de la nouvelle Mairie et à celle du bâtiment communal, à l'aménagement du lit de l'Iton qui coule désormais plus régulièrement et à l'embellissement de notre superbe vallée. Il suffit de voir randonneurs pédestres ou cyclistes s'y retrouver en nombre, chaque week-end, pour comprendre combien elle est attrayante.

Merci Jean-Claude !

Après avoir élu son Bureau municipal (Maire et Adjoints) et désigné ses représentants dans les différentes instances intercommunales, la nouvelle équipe est maintenant en ordre de marche. En accord avec le Conseil municipal, j'ai choisi de m'entourer de trois adjoints au lieu de deux lors du mandat précédent, tout en conservant la même enveloppe budgétaire. Nous nous partagerons donc à quatre le montant des indemnités allouées à trois par le passé, il me paraît utile de le préciser.

Ce souhait d'élire un Adjoint de plus est parti du constat que pour être efficient, le travail doit être mieux réparti et équilibré entre les commissions.

C'est ainsi qu'Alain DESHAIES siège à la Commission des bâtiments et à celle des finances, Ghislain HOMO à celle du personnel communal et celle des finances également, Olivier GODELLE a, pour sa part, pris en charge la commission communication.

Vous trouverez dans les pages suivantes la liste des délégations attribuées à l'ensemble de vos élus.

Dès la mise en place du nouveau Conseil municipal, nous avons voté le budget 2008 et le taux des 4 taxes qui n'a pas subi de changement par rapport aux années précédentes.

Il faut d'ailleurs signaler que cet effort est constant depuis 1995.

Les engagements pris dans notre « Profession de Foi » pour les 6 prochaines années commencent déjà, pour certains, à se concrétiser. J'y reviendrai dans les prochains flashes'infos pour vous tenir régulièrement informés de l'état d'avancement des dossiers.

Très cordialement,
Jacky CRESTEY-HONORÉ

BUDGET PRIMITIF 2008



Voici en quelques lignes un aperçu du budget primitif 2008, tel qu'il a été voté par le Conseil municipal le 2 avril dernier.

Section de Fonctionnement :

- dépenses : 137 852.00 €
- recettes : 137 852.00 €

Section d'Investissement :

- dépenses : 32 450.00 €
- recettes : 32 450.00 €

En Section Investissement, les opérations suivantes ont été programmées :

- fabrication et installation d'un escalier pour accéder au local d'archives de la Mairie
- fabrication et pose de 3 supports de plans de la commune (devant la « nouvelle » Mairie, aux abords de l'ancienne mairie et aux Boscherons)
- achat de matériel pour le personnel communal (nettoyeur haute pression, massicot...)
- plantations de haies cinétiques sur le terrain de l'étang
- remplacement des extincteurs de la Mairie
- pose d'une vitrine d'affichage supplémentaire devant la Mairie
- modification du Plan d'Occupation des Sols

Pour ce qui concerne la section de Fonctionnement, si vous souhaitez connaître en détail les différents postes, un document budgétaire complet est consultable en Mairie.

TAUX des 4 TAXES

En 2008, comme les années précédentes, le conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des 4 taxes. Les taux sont donc reconduits comme suit :

- Taxe d'habitation : 1.91 %
- Taxe sur le Foncier Bâti : 5.86 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 17.85 %
- Taxe Professionnelle : 5.45 %



DÉLÉGATIONS aux ORGANISMES de REGROUPEMENT

Afin de représenter la Commune et soutenir ses intérêts, au sein des divers organismes de regroupement,

des délégués ont été élus parmi les membres du Conseil Municipal. En voici le détail :

- **C.C.C. (Communauté de Communes du Pays de Conches) :**

- *Titulaires* : MM. Jacky CRESTEY-HONORÉ et Jean-Claude DEBAIN
- *Suppléants* : MM. Alain DESHAIES et Olivier GODELLE

- **S.I.E.G.E. (Syndicat Intercommunal d'Electricité et du Gaz de l'Eure) :**

- *Titulaire* : M. Marc PELLERIN
- *Suppléant* : M. Ghislain HOMO

- **S.I.V.O.S. (Syndicat Intercommunal à Vocation scolaire « Glisolles-Aunay-Gaudreville») :**

- *Titulaires* : MM. Alain DESHAIES et Olivier GODELLE, Mme Delphine BLONDEL

- **S.I.T.S. (Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires) :**

- *Titulaires* : M. Olivier GODELLE et Mme Virginie FAUVET

- **SAVITON (rivière) :**

- *Au titre de la C.C.C.* : Mmes Françoise DUVRAC et Céline FRÉBERT
- *Au titre des propriétaires* : M. Jean-Claude DEBAIN

- **SICOSSE (Syndicat Intercommunal de Construction, d'Entretien et de Gestion des Collèges du Secteur Scolaire d'Evreux) :**

- *Titulaire* : M. Ghislain HOMO et Mme Virginie FAUVET
- *Suppléante* : Mme Françoise DUVRAC



COMMISSIONS COMMUNALES



- C.C.A.S. :

- *Président* : M. Jacky CRESTEY-HONORÉ
- *Membres* : M. Jean-Claude DEBAIN, Mmes Françoise DUVRAC, Delphine BLONDEL et Céline FREBERT

A noter que 4 autres membres, représentatifs de la population (personnes âgées, handicapés, familles

et secteur associatif) ont été nommés par arrêté municipal pour siéger au sein du Conseil d'Administration.

- FINANCES :

- MM. Jacky CRESTEY-HONORÉ, Alain DESHAIES, Ghislain HOMO et Philippe VANHUMBEECK, Mmes Delphine BLONDEL et Céline FRÉBERT

- TRAVAUX et BATIMENTS COMMUNAUX :

- MM. Jacky CRESTEY-HONORÉ, Alain DESHAIES, Philippe VANHUMBEECK, Mmes Delphine BLONDEL et Françoise DUVRAC

- PERSONNEL COMMUNAL :

- MM. Jacky CRESTEY-HONORÉ et Ghislain HOMO, Mme Virginie FAUVET

- FÊTES et CÉRÉMONIES :

- M. Jacky CRESTEY-HONORÉ, Mmes Françoise DUVRAC, Céline FREBERT et Virginie FAUVET

- COMMUNICATIONS (bulletin, téléphonie mobile, TV...) :

- MM. Jacky CRESTEY-HONORÉ, Marc PELLERIN, Olivier GODELLE et Mme Virginie FAUVET

- PAPILLONS BLANCS :

- M. Jean-Claude DEBAIN

- ENVIRONNEMENT :

- MM. Jacky CRESTEY-HONORÉ, Marc PELLERIN et Jean-Claude DEBAIN, Mmes Françoise DUVRAC et Céline FRÉBERT

Commune de GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE



Au rendez-vous des oiseaux

Et si on vous disait que la vallée du Sec Iton abrite, sur le territoire de la commune de Gaudreville-la-Rivière une variété et une quantité d'oiseaux sans équivalent dans le département, vous penseriez que c'est l'AGAPE qui fait encore sa pub. C'est pourtant le résultat d'une enquête menée sur le terrain depuis quatre ans, respectant une méthodologie internationale, par les ornithologistes Frédéric MALVAUD et Claire LEMONNIER.

Pour tous ceux qui veulent en voir et en savoir plus rendez-vous le 25 mai avec Frédéric Malvaud et Claire Lemonnier pour une sortie ornithologique à Gaudreville. Départ de la mairie à 9 heures.

De 2005 à 2007, entre les mois d'avril et juin, les plus favorables à l'observation, sur une zone de référence de 1km² (Cent hectares) Frédéric Malvaud et Claire Lemonnier ont opéré cinq relevés.

Présentes sur le terrain lors des cinq relevés, 55 espèces d'oiseaux nicheurs comptant 119 individus. Les nombreux oiseaux de passage, simples touristes en quelque sorte, ne sont pas pris en compte dans ces calculs.

Sur une échelle de 5, adoptés par les chercheurs de cette discipline, Gaudreville obtient la note 4 sur 5 en Intérêt patrimonial, 4 sur 5 en Diversité, 2 sur 5 en Densité, 2 sur 5 en Intérêt spécifique, 4 sur 5 en Groupement avifaunistique. Cinq espèces assez rares sont présentes à Gaudreville, dont le martin-pêcheur (merci aux augets restaurés sous l'impulsion de

Jean-Claude DEBAIN et qui permettent à l'Iton de rester en eau pendant des périodes plus longues que précédemment). Autre espèce rare, la bondrée apivore (rapace se nourrissant exclusivement de guêpes qui ressemble à la buse) et le pic noir dont vous entendez sûrement souvent l'appel plaintif sans pouvoir repérer l'artiste. La note de 2 sur cinq de Gaudreville en densité est moyenne.

On peut espérer qu'elle serait plus élevée si nos spécialistes avaient disposé d'assez de temps pour opérer un comptage systématique de tous les couples de chaque espèce. Et pourquoi 2 sur 5 seulement, en Intérêt spécifique ? Parce qu'aucune espèce, même rare, n'atteint dans notre vallée une densité exceptionnelle. Malgré l'AGAPE, nous ne pouvons ainsi revendiquer un titre ronflant comme celui par exemple de « Capitale du Martin Pêcheur »

Pour tous ceux qui veulent en voir et en savoir plus retrouvez Frédéric Malvaud et Claire Lemonnier pour sortie ornithologique du 25 mai. Départ de la mairie à 9 h de la mairie de Gaudreville.

Très intéressante est toutefois notre note en Groupement avifaunistique. (4 sur 5) C'est que les oiseaux, comme tous les êtres vivants ne vivent pas seulement en clans, en communauté ne rassemblant que des individus de même espèce. Ils forment des sociétés où coexistent plus ou moins pacifiquement des espèces différentes. La fameuse biodiversité. Ces groupements avifaunistiques se définissent par leur habitat. Ainsi dans bosquets, bois et forêts de Gaudreville (classés scientifiquement sous le terme d'*habitat arbustif*) vivent 70% des espèces qu'on peut espérer en moyenne trouver dans un habitat de ce genre. Et dans nos haies (classées *habitat linéaire*), on trouve 78% des espèces vivant dans les haies.

Laissons la conclusion à l'étude publiée par Frédéric Malvaud et Claire Lemonnier : **La vallée de l'Iton, à Gaudreville-la-Rivière, présente un intérêt ornithologique remarquable à préserver de manière prioritaire.**



Marc PELLERIN



BOTANIQUE ET RANDONNÉE



Dans le riche patrimoine de notre commune, n'oublions pas le PR 124. Fléché à la peinture, il mesure 8 kms en boucle au départ de la mairie. Ceux qui sont friands de voyage virtuel pourront bientôt le suivre sur le site du Comité Départemental du Tourisme de l'Eure : www.cdt-eure.fr. La Fédération Française de Randonnée Pédestre l'a déjà inscrit et décrit, dans les dernières éditions du *Topo Guide L'Eure à pied, 41 balades*. Ceux qui préfèrent cheminer un pied devant l'autre et les yeux grands ouverts retrouveront au fil du PR 124, restaurées par les soins de la Communauté de Communes de Conches, les balises botaniques permettant d'identifier plusieurs demi-douzaines d'arbres et d'arbustes dont chacun trouvera plaisir et intérêt à réviser les noms et caractéristiques. Histoire de ne pas marcher idiot.



20 juillet

Les amis de nos amis...

Nous aimons les monuments et les sites, donc les Amis des Monuments et Sites de l'Eure sont nos amis.

A ce titre, les Gaudrevillais sont honorés de la visite qu'effectueront, le 20 juillet prochain, sur le site de la vallée du Sec Iton les membres de cette honorable société savante. Nous les recevrons d'abord à la mairie pour un exposé consacré à notre vallée. Suivra une visite de VILLALET grâce à un circuit pédestre. Après un repas tiré du sac, pris sur le terrain de l'Etang de GAUDREVILLE, les plus vaillants découvriront le PR 124.

Les habitants de Gaudreville qui voudraient se joindre à ces activités sont priés de s'inscrire le plus tôt possible à la mairie car le nombre de places est limité.

Botanique et randonnée

Dans le riche patrimoine de notre commune, n'oublions pas le PR 124. Fléché à la peinture, il mesure 8 kms en boucle au départ de la mairie. Ceux qui sont friands de voyage virtuel pourront bientôt le suivre sur le site du Comité Départemental du Tourisme de l'Eure : www.cdt-eure.fr. La Fédération Française de Randonnée Pédestre l'a déjà inscrit et décrit dans les dernières éditions du *Topo Guide L'Eure à pied. 41 balades*.

Ceux qui préfèrent cheminer un pied devant l'autre et les yeux grands ouverts retrouveront au fil du PR 124, restaurées par les soins de la Communauté de Communes de Conches, les balises botaniques permettant d'identifier plusieurs demi douzaines d'arbres et d'arbustes dont chacun trouvera plaisir et intérêt à réviser les noms et caractéristiques. Histoire de ne pas marcher idiot.



20 juillet

Les amis de nos amis...

Nous aimons les monuments et les sites, donc les Amis des Monuments et Sites de l'Eure sont nos amis.

A ce titre, les Gaudrevillais sont honorés de la visite qu'effectueront, le 20 juillet prochain, sur le site de la vallée du Sec Iton les membres de cette honorable société savante. Nous les recevrons d'abord à la mairie pour un exposé consacré à notre vallée. Suivra une visite de VILLALET grâce à un circuit pédestre. Après un repas tiré du sac, pris sur le terrain de l'Etang de GAUDREVILLE, les plus vaillants découvriront le PR 124.

Les habitants de Gaudreville qui voudraient se joindre à ces activités sont priés de s'inscrire le plus tôt possible à la mairie car le nombre de places est limité.



feux domestiques

Rappel important !

Pour votre sécurité et celle de vos voisins, nous vous rappelons qu'en période de grande sécheresse tout allumage de feu est interdit.

Il est également utile de rappeler que, même si le temps le permet, l'odeur du barbecue le dimanche à l'heure du repas est nettement plus agréable que celle des branchages qui sont entrain de brûler sur votre terrain.

Pensez-y ... D'avance MERCI !

✂-----

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Si vous avez des remarques ou des suggestions à formuler concernant ce flash'infos cet espace vous est réservé.

Monsieur et (ou) Madame

.
. .
. .
. .
. .
. .
. .

Signature

D'autre part, pour ceux d'entre vous qui sont abonnés à internet, nous envisageons de publier les prochains numéros par voie électronique.

Si vous privilégiez ce mode de communication, merci de nous indiquer votre adresse. Voici celle de la mairie : **mairie.gaudreville@wanadoo.fr**